

De La Grossière à Tiffauges



Visorando



Randonnée n°464043

Une randonnée proposée par JjLH17354

Cette courte randonnée, en dehors d'un début sur petite route, longe essentiellement les deux rives de la Sèvre Nantaise dans un cadre dont je ne me lasse jamais, quelque soit la saison ou l'heure.

Durée :	2h45	Difficulté :	Facile
Distance :	9,05 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	54 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	58 m		
Point haut :	89 m	Commune :	Boussay (44190)
Point bas :	43 m		

Description

Point de départ : en venant de Gétigné en direction de Torfou par la D149, passez Boussay, puis après avoir dépassé la Peltière sur votre droite, tournez à la prochaine route sur votre droite en direction de la Grossière. Ce lieu est aussi appelé "Les trois provinces" car il se trouve à la jonction de la Loire-Atlantique, du Maine et Loire et de la Vendée.

(D/A) A partir de la Grossière, franchir le pont sur la Sèvre, puis monter face aux véhicules jusqu'au 1er chemin balisé (Rouge et Jaune) sur votre gauche qui grimpe en deux haies en direction du Plessis.

(1) Traverser le village vers la gauche et suivre la route jusqu'à la Penneraie. Quitter alors la route pour prendre, presque en face, le chemin qui se coule en descente entre des maisons. Atteindre la Sèvre (panneau d'information sur le Moulin du Bas Charbonneau).

(2) Quitter le cheminement balisé et suivre la Sèvre au plus près, même quand des flèches vous suggèrent de remonter à droite. Retrouver plus loin le GRP® variante Hucheloup qui emprunte un magnifique chemin toujours au bord de l'eau.

(3) Quitter le GRP® en partant à gauche pour arriver sous les ruines du Château de Tiffauges (un supplément de 300m vers la droite permet d'aller les visiter). Partir à gauche sur la D753, franchir la Sèvre et prendre la 1ère rue à gauche (Rue du Vieux Pont), puis à droite (la rue de Beaumont). Oublier la rue en cul-de-sac qui part à gauche vers la Sèvre et cheminer entre les habitations. A la fin de celles-ci, poursuivre sur un chemin en bord de Sèvre.

(4) À la fourche, aller à gauche. Continuer vers le Nord-Ouest, en longeant de plus ou moins près la Sèvre.

(5) À Chauvreau, le chemin fait place à une petite route que l'on suit, droit devant, jusqu'à la Grossière pour retrouver le point de départ **(D/A)**.

Informations pratiques

Au point de départ et d'arrivée, se trouve près du pont une auberge avec un "menu ouvrier" qui semble attirer car le parking se remplit facilement le midi. Jamais testé.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-de-la-grossiere-a-tiffauges/>

Points de passages

D/A La Grossière (Les trois Provinces) - Sèvre Nantaise (rivière) - Affluent de la Loire
N 47.030039° / O 1.147367° - alt. 51 m - km 0

1 Le Plessis
N 47.022788° / O 1.147286° - alt. 88 m - km 1.23

2 Panneau explicatif du moulin du Bas Charbonneau
N 47.02258° / O 1.133669° - alt. 49 m - km 2.47

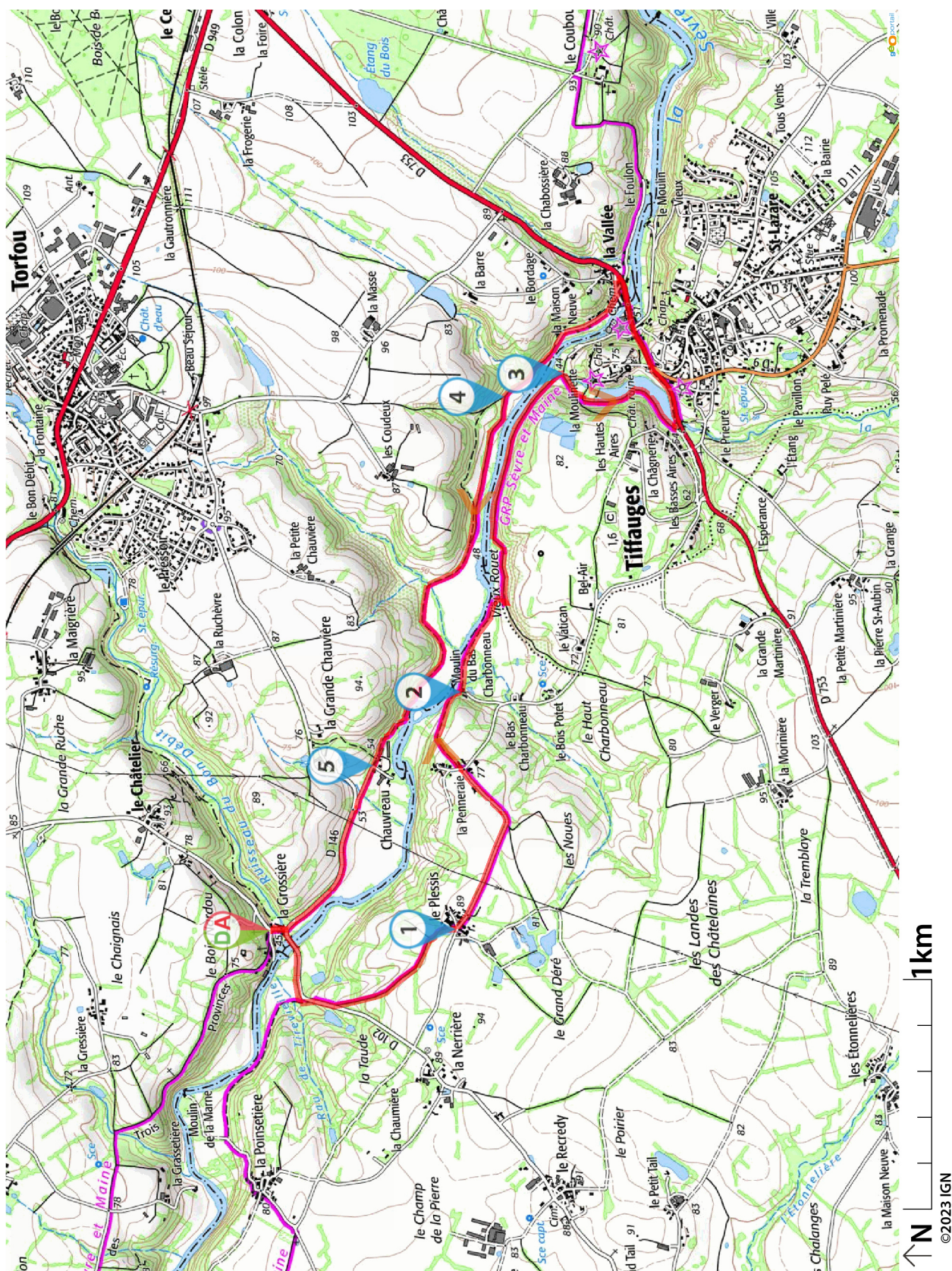
3 Quitter le GRP par la gauche - Château de Tiffauges
N 47.018579° / O 1.115416° - alt. 51 m - km 4.11

4 Fourche
N 47.020879° / O 1.116722° - alt. 53 m - km 6.24

5 Chauvreau
N 47.026006° / O 1.137906° - alt. 50 m - km 8.13

D/A La Grossière (Les trois Provinces)
N 47.030039° / O 1.147367° - alt. 51 m - km 9.05

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.